



Liberté - Egalité - Fraternité

MAIRIE
DE
COGGIA



20160

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 MARS 2019
N°01

**OBJET : Mise en accessibilité de la mairie annexe et création d'un parc de stationnement
- Autorisation donnée au Maire de signer les marchés**

**Date de la convocation :
16/03/2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 21 mars 2019, à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Mathieu RUBINI, Maire.

**Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
14**

ETAIENT PRESENTS : Mr Sébastien SPADA, Mme Emmanuelle SAUL, Mr Marius PERI, Mr Jean François ALIAGA Adjoint au Maire, Mme Françoise ANGELI, Mme Maryse NATALI, Mr Jean-Antoine MARCELLESI, Mr Bernard LAPORTE, Mr Frédéric LECA, Mr SANDRI Franceseu.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 14**

**Nombre de membres
présents : 11**

ETAIENT ABSENTS : Mme Claudia ANDREANI, Mme Laurène BIFERALI, Mr Eric PIESZKO.

Nombre de votants : 11

Quorum : 08

ABSENTS REPRESENTES :

**Secrétaire de séance
Mme Emmanuelle
SAUL**

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20190409-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2019

la commune a lancé un marché de travaux pour un montant total estimé à : 338 935.50 € HT selon une procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n° 2016.360 relatif aux marchés publics.

L'appel d'offres a été publié le 12 octobre 2018 sur le journal « Corse matin » et mis le 04 octobre 2018 sur la plateforme de dématérialisation fixant la date et l'heure limite de remise des offres au 20 novembre 2018 à 12 h.

A l'issue de cette procédure, les offres suivantes ont été reçues :

CONCERNANT LE LOT N° 1 : Terrassements, réseaux, voiries
SARL ALFONSI Frères
SAS CORSOZIA

CONCERNANT LE LOT N° 2 : Electricité – Eclairage public
DSE ELECTRICITE
RAFFALI TRAVAUX PUBLICS

CONCERNANT LE LOT N° 3 : Maçonnerie – accès PMR
SARL U QUERCU

CONCERNANT LE LOT N° 4 : Aménagements et espaces verts
SARL ALSONSI Frères

L'ensemble de ces offres a été jugé recevable

Il a été procédé à leur analyse par le bureau d'études mandaté par la commune sur la base des critères définis dans l'avis d'appel public à concurrence soit :

• Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique ; Notation sur 100, décomposée en 2 sous-critères:

1-Compétence globale : 60 points, répartis en : organisation générale du chantier (20 points), la méthodologie de réalisation des ouvrages (30 points), l'échéancier et la démarche qualité (10 points).

2-Moyens : 40 points, moyens humains affectés à l'opération avec identification, CV et rôle dans l'organisation, moyens techniques et matériels pour ce chantier,

Pondération : 60 %

• Prix : Rapport de l'offre la moins disante au prix proposé X 100. La note maximum sera plafonnée à 100.

Pondération : 40 %

Le rapport d'analyse des offres établi par le bureau d'études classe les offres de la manière suivante :

CONCERNANT LE LOT N° 1 : Terrassements, réseaux, voiries

L'entreprise ALFONSI Frères pour un montant de: 167 669.00 € HT soit 184 435.90 € TTC

L'entreprise CORSOZIA pour un montant de : 188 853.92 € HT soit 207 739.31 € TTC

CONCERNANT LE LOT N° 2 : Electricité – Eclairage public

L'entreprise DSE Electricité pour un montant de : 43 798.00 € HT soit 48 177.80 € TTC

L'entreprise RAFFALI TRAVAUX PUBLICS pour un montant de 48 815.50 € HT soit 53 697.05 € TTC

CONCERNANT LE LOT N° 3 : Maçonnerie – accès PMR

L'entreprise U QUERCU pour un montant 92 290.00 € HT soit 101 519.00 € TTC

CONCERNANT LE LOT N° 4 : Aménagements et espaces verts

L'entreprise ALFONSI Frères pour un montant de 20 911.00 € HT soit 23 002.10 € TTC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20190409-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2019

Ce même rapport préconise en conclusion, d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

CONCERNANT LE LOT N° 1 : Terrassements, réseaux, voiries
ENTREPRISE ALFONSI Frères

CONCERNANT LE LOT N° 2 : Electricité – Eclairage public
ENTREPRISE DSE ELECTRICITE

CONCERNANT LE LOT N° 3 : Maçonnerie – accès PMR
ENTREPRISE U QUERCU

CONCERNANT LE LOT N° 4 : Aménagements et espaces verts
ENTREPRISE ALFONSI Frères

Le montant des offres mieux disantes s'établit à :

Montant total HT : 324 668.00 €

TVA 10 % : 32 466.80 €

MONTAN TTC : 357 134.80 €

DECISION:

Le Conseil Municipal, sur exposé de Monsieur le Maire,
A la majorité absolue (unanimité) de ses membres présents ou représentés

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Décret n° 2016.360 relatif aux marchés publics et notamment son article 27

Vu le rapport d'analyse des offres

ATTRIBUE les marchés comme suit :

LOT N° 1 : Terrassements, réseaux, voiries

L'entreprise ALFONSI Frères pour un montant de: 167 669.00 € HT soit 184 435.90 € TTC

LOT N° 2 : Electricité – Eclairage public

L'entreprise DSE Electricité pour un montant de : 43 798.00 € HT soit 48 177.80 € TTC

LOT N° 3 : Maçonnerie – accès PMR

L'entreprise U QUERCU pour un montant 92 290.00 € HT soit 101 519.00 € TTC

LOT N° 4 : Aménagements et espaces verts

L'Entreprise ALFONSI Frères pour un montant de 20 911.00 € HT soit 23 002.10 € TTC

Soit un total de :

Montant total HT : 324 668.00 €

TVA 10 % : 32 466.80 €

MONTAN TTTC : 357 134.80 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés ainsi que tout autre document se rapportant à cette affaire.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2019 de la commune

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20190409-02-DE

Accusé de réception

Réception par le préfet : 09/04/2019

à un et nombre à 000000, les jour, mois et an que dessus
(Au registre suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02A-212000905-20190409-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2019

Pour extrait conforme

Le Maire
Mathieu RUBINI